

VINCENNES, le 12 Décembre 2003

Monsieur Jean François MATTEI  
Ministre de la Santé  
8 avenue de Ségur  
75007 PARIS SP

Monsieur le Ministre,

Les nouvelles recommandations de l'AFSSAPS et de l'ACADEMIE DE MEDECINE nécessitent la mise en place d'urgence d'une nouvelle stratégie de communication visant une meilleure information des consommatrices et de prise en charge de la ménopause.

Depuis les campagnes de presse dévastatrices générées par les publications de la *Million Women Study* et de l'étude américaine *Women Health Initiative*, la prévention est très largement menacée.

Nous soutenons la position de l'AFEM et ses réserves concernant les recommandations de l'AFSSAPS qui déconseille l'emploi du THS en première intention chez les femmes ayant un risque fracturaire élevé.

L'augmentation des fractures ostéoporotiques sera l'une des conséquences.

*Le THS constitue le moyen le plus simple, le plus efficace et le moins coûteux de prévenir l'ostéoporose chez la femme ménopausée à risque osseux, en particulier dans les années qui suivent la ménopause. Priver les femmes de cette possibilité de prévention représente un risque potentiel majeur pour la santé des femmes de notre pays (Communiqué AFEM Décembre 2003)*

L'arrêt des traitements va favoriser l'interruption des examens de prévention indispensables.

40% de femmes n'ont jamais pratiqué un frottis de dépistage du col de l'utérus :

Ce chiffre va probablement doubler dans les années à venir.

Le cancer du sein fait l'objet d'une campagne de prévention nationale et nous y sommes très sensibles mais en parallèle les consultations chez les prescripteurs vont baisser dangereusement.

De quels moyens le Corps médical va disposer pour apporter conseils, aide et assistance à leurs patientes ?

Plus que jamais « *Femmes pour toujours* » se mobilise pour être présente sur tous les fronts :

- ▶ création d'un centre d'information
- ▶ création de délégations régionales
- ▶ campagnes d'information et de sensibilisation
- ▶ tables rondes grand public
- ▶ participation à des groupes de travail
- ▶ mobilisation d'associations de femmes etc.



**ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'INFORMATION SUR LA MENOPAUSE ET LA PREVENTION DE L'OSTEOPOROSE**

Direction/Administration - BP 172 - 94305 VINCENNES cedex

Service consommateurs 08 26 62 31 95 (0,15 □ mn)

☎ 01 43 74 36 92 - 📠 01 43 65 68 79

<http://www.femsante.com> - e-mail : [direction@femsante.com](mailto:direction@femsante.com)

Plus de dix millions de femmes françaises sont concernées par ces mesures et nombre d'entre elles sont dans la plus grande confusion.

Il est urgent de les rassurer et de les aider à faire des choix en toutes connaissances de cause pour devenir des consommatrices avisées quant à la prise en charge de leur santé et leur qualité de vie.

Des centaines de demandes d'orientation et de conseils nous parviennent ⇒ Témoignage d'une réelle inquiétude de la population féminine

Nous recevons de nombreuses pétitions ⇒ Témoignage de la nécessité de notre action.

Nous insistons auprès des Pouvoirs publics pour qu'ils nous aident à exercer notre mission d'information et d'éducation du public.

Nous attirons leur attention sur les conséquences qui découleraient d'une prise en charge insuffisante de la santé des femmes de plus de 45 ans.

Nous ne souhaitons pas nous substituer au Corps médical mais apporter notre concours au intérêt des patientes.

Il est temps de prendre conscience de l'importance de la place des associations de patients auprès des autorités sanitaires.

Nous renouvelons notre demande de remboursement de la densitométrie pour les personnes présentant des facteurs de risques de déminéralisation osseuse ainsi que le remboursement des médicaments visant la prévention de l'ostéoporose post ménopausique pour les femmes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas prendre de THS.

**Plus que jamais des études françaises doivent apporter aux consommatrices des réponses précises quant aux bénéfices/risques des traitements de la ménopause.**

Des mesures nouvelles doivent être prises et nous vous en remerciant à l'avance.

Croyez Monsieur le Ministre à l'assurance de notre haute considération.



Françoise NICOLE KREMER  
Présidente fondatrice